



Section 40

Politique, pouvoir, organisation

Motion

Appel à la résistance contre l'extrême-droite au pouvoir

Motion de la Section 40 CoNRS

Les résultats des élections européennes ont montré une augmentation inquiétante des résultats de l'extrême droite en France. Plus encore, depuis la dissolution, la possibilité d'un gouvernement d'extrême droite menace l'ensemble de la société. Comme l'Association française de science politique, l'Association française de sociologie et l'Association des sociologues enseignant.es du supérieur dans leur communiqué du 20 juin 2024, comme également la C3N du Comité national de la recherche scientifique, les membres (élu.es et nommé.es) de la section 40 rappellent que l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir constituerait un très grave danger pour la communauté académique et ses personnels. Partout où l'extrême droite et/ou des régimes autoritaires se sont imposés, leurs droits sont bafoués. Les expériences récentes de plusieurs pays (comme l'Argentine, le Brésil, la Hongrie, la Turquie, ...) montrent que la liberté académique y est systématiquement attaquée (censures, licenciements, emprisonnements, réduction drastique des budgets et des postes, ...). Les sciences sociales en particulier sont les premières à subir ces assauts, et notamment les recherches sur les rapports sociaux de sexe et de race, et tous les travaux adoptant une approche intersectionnelle – comme le montrent déjà, en France, les dénonciations d'un prétendu « islamo-gauchisme » ou du « wokisme » à l'université. Plus généralement, la remise en cause de la recherche libre par les partis d'extrême droite, qui n'hésitent pas à s'appuyer sur des discours complotistes (par exemple sur les problématiques environnementales ou migratoires), est à rebours de nos valeurs d'émancipation collective.

L'extrême droite au pouvoir, c'est aussi la destruction des services publics, et donc la fragilisation des emplois scientifiques. Les recrutements seraient encore plus fortement réduits et les postes des titulaires pourraient aussi être menacés. Ce serait la fin de la collégialité au profit de l'autoritarisme et de l'idéologie, avec le risque d'une mainmise sur les établissements de formation. L'extrême droite

porte de fait un projet terrifiant de réforme de la société, dont l'éducation est un des piliers.

L'extrême droite au pouvoir, c'est enfin la remise en cause annoncée de la libre circulation des personnes. Les mesures restreignant les mobilités des étranger·es (fermeture des frontières, non-renouvellement de titres de séjour), ainsi que celles qui visent les personnes binationales représentent un véritable danger pour nombre de nos collègues et étudiant·es. En outre, elles conduiraient à terme à une marginalisation et un terrible appauvrissement intellectuel de la recherche française. En effet, les échanges internationaux constituent un apport de première importance pour une recherche vivante et de qualité.

Pour l'ensemble de ces raisons, la Section 40 du CoNRS appelle la direction du CNRS à se positionner publiquement en défense du service public de l'ESR, de la liberté et indépendance de la recherche, face à la menace de l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite.

Motion adoptée le 25 juin 2024 à unanimité

19 votant.es : 19 oui, 0 non, 0 abstention

Fabien JOBARD
Président de la Section 40

Destinataires :

- Madame Sylvie Retailleau, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Monsieur Antoine Petit, président-directeur général du CNRS
- Monsieur Alain Schuhl, directeur général délégué à la science du CNRS
- Mesdames les directrices et messieurs les directeurs des Instituts du CNRS
- Monsieur Olivier Coutard, président du Conseil scientifique du CNRS
- Mesdames les présidentes et messieurs les présidents des Sections et des CID du Comité national de la recherche scientifique
- Mesdames les présidentes et messieurs les présidents des Conseils scientifiques d'instituts